



Feuille officielle d'avis du district de Moutier

Numéro 8
Mercredi 27 février 2019

La Semaine édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet www.lasemaine.ch.

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Imprimeur: Juillerat Chervet SA, 2610 Saint-Imier.

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: CHF -80 le mm + TVA (63 mm de large).



Belprahon

Perturbation du trafic – Avis à la population

Swisscom procédera prochainement aux travaux d'extension du réseau de la fibre optique dans notre commune. Les travaux sont prévus sur une période d'env. 10 jours entre le 4 mars 2019 et le 12 avril 2019. Durant cette période, la route allant du bas du village jusqu'aux Grands Clos, sera ouverte en plusieurs endroits. Par conséquent, nous prions les automobilistes à faire preuve de vigilance et de respecter le cas échéant la signalisation mise en place.

D'avance, nous vous remercions pour votre compréhension.

Belprahon, le 27 février 2019

Conseil communal

Avis de construction

Requérants: Trutmann Markus et Caroline, Casinostrasse 12, 4052 Bâle

Auteur du projet: Swiss Exel Environment, Rue de la Gabelle 9, 1227 Carouge

Projet: Installation d'une pompe à chaleur Air/Eau haute température

Emplacement: Parcelle N° 40, Les Grands Clos 8, 2744 Belprahon

Dimensions: Selon plans déposés.

Recensement architectural: bâtiment digne de protection figurant à l'inventaire cantonal (objet

C), objet figurant dans l'ensemble bâti A, zone «centre ancien».

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 28 mars 2019 inclusivement**, auprès du secrétariat communal, Les Grands Clos 5, 2744 Belprahon. Les oppositions ou réserves de droit, dûment motivées et déposées par écrit, seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Belprahon, le 27 février 2019

Secrétariat communal



Champoz

Avis de construction

**** annule et remplace les publications effectuées par la commune mixte de Champoz les 17 et 24 octobre 2018 ****

Requérants: Madame Christelle Jeanneret et Monsieur Mathieu Schnegg, Sur l'Hôta 30, 2735 Champoz.

Auteur du projet: Les Fils de Marc Joliat SA, Avenir 17, 2852 Courtételle.

Emplacement: parcelle N° 116, au lieu-dit: «Sablonnière», commune de Champoz.

Projet: construction d'une maison familiale, pose d'une pompe à chaleur extérieure en façade Nord, installation de panneaux photovoltaïques sur le pan Sud du toit, différents aménagements extérieurs (mur de soutènement, remblais, cuvette végétalisée) et création d'un couvert pour voitures avec terrasse au-dessus.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: HII.

Dérogation: art. 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 22 mars 2019 inclusivement** auprès de l'administration communale de Champoz. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 20 février 2019

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Emplacement: parcelle N° 192, au lieu-dit «rue de la Cure 4a», 2738 Court

Projet: changement d'affectation du bâtiment agricole (rue de la Cure 4a) en habitation, avec ouvertures en façades et agrandissement du garage existant

Chauffage: pompe à chaleur (air) et poêle à bois

Dimensions: selon plans déposés

Construction: selon plans déposés

Zone d'affectation: VA (village ancien)

Dérogation: 33 al. 2 RCC

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 29 mars 2019 inclusivement** auprès de l'administration municipale de Court. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration municipale (rue de la Valle 19, 2738 Court).

Court, le 27 février 2019

Municipalité de Court, administration municipale

Avis de construction

Requérants: Emilie et Calvin Ruch, rue du Ténor 24, 2720 Tramelan

Propriétaires: Emilie et Calvin Ruch, rue du Ténor 24, 2720 Tramelan

Auteur du projet: Villatype SA, Le Champat 2, 2744 Belprahon

Emplacement: parcelle N° 1639, au lieu-dit «rue de l'Envers 12», 2738 Court

Projet: construction d'une maison familiale avec panneaux solaires

Chauffage: pompe à chaleur (air) et poêle à bois

Dimensions: selon plans déposés

Construction: selon plans déposés

Zone d'affectation: HA2

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 29 mars 2019 inclusivement** auprès de l'administration municipale de Court. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration municipale (rue de la Valle 19, 2738 Court).

Court, le 27 février 2019

Municipalité de Court, administration municipale



Crémises

Procès-verbal de l'assemblée communale du 13 décembre 2018

Conformément à l'article 68, 1^{er} alinéa, du règlement d'organisation, le procès-verbal de l'assemblée communale du 13 décembre 2018 a été déposé publiquement durant 20 jours (du 23 janvier au 12 février 2019).

Aucune opposition n'ayant été formulée durant le délai, le conseil communal l'a approuvé lors de sa séance du 20 février 2019.

Crémises, le 27 février 2019

Conseil communal



Court

Avis de construction

Requérante: Thérèse Bueche-Ehrsam, rue de la Cure 4, 2738 Court

Propriétaire: Thérèse Bueche-Ehrsam, rue de la Cure 4, 2738 Court

Auteur du projet: Jean-Paul Romy, bureau d'architecture, rue Principale 14, 2736 Sorvilier

**Retrouvez la feuille
officielle d'avis
du district de Moutier
en version électronique
sur www.lasemaine.ch**



Grandval

Bourgeoisie de Grandval

Nouveauté – bois de feu sec

Dès cette année, la bourgeoisie de Grandval offre la possibilité à ses concitoyens de commander du bois de feu de nos forêts, sec et prêt à mettre dans les cheminées!

Les prix sont les suivants:

Fr. 130.- / stère pour du feuillu, scié et fendu en bûches de 25 cm

Fr. 125.- / stère pour du feuillu, scié et fendu en bûches de 33 cm

La livraison à domicile (à Grandval ou proche) est possible au prix de Fr. 20.- /stère.

La préparation du bois de feu se fera sur commande, il est donc disponible dans les deux semaines après commande.

Les personnes intéressées peuvent passer commande par e-mail bourgeoisie.grandval@bluewin.ch ou par téléphone au 032 499 94 82.

Grandval, le 20 février 2019

Le conseil de bourgeoisie de Grandval

Procès-verbal de l'Assemblée du 13 décembre 2018

Conformément à l'article 67 alinéa 1 du règlement d'organisation, le procès-verbal de la dernière assemblée a été déposé publiquement durant 30 jours.

Aucune opposition n'ayant été formée durant le délai légal, il a été ratifié par le Conseil municipal lors de sa séance du 18 février 2019.

Grandval, le 27 février 2019

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant: M^{me} Elsa Maurer, rue de l'Eglise 11, 2745 Grandval

Emplacement: Parcelle N° 1118, rue de l'Eglise 11

Projet: Aménagement de deux places de parc en pavés

Dimensions: selon plans déposés

Construction: selon plans déposés

Dérogation: art. 80 LR (distance à la route cantonale)

Zone: centre ancien

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 28 mars 2019 inclusivement auprès du Secrétariat municipal de Grandval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la même adresse

Grandval, le 27 février 2019

Le Conseil municipal

Diverses statistiques

En 2018, TEXAID a collecté 669 kg de vieux vêtements à Grandval.

L'entreprise Celtor a collecté 197.56 tonnes de déchets en tout genre à Grandval. Les ordures représentent 56.69 tonnes pour une moyenne de 144.249 kg par habitant.

Grandval, le 27 février 2019

Le Conseil municipal



Loveresse

Communiqué du Conseil communal

Société de Tir – Tirs à balles

La Société de Tir a avisé le Conseil communal que des tirs à balles auront lieu du 9 avril au 15 octobre 2019 dans la zone de tir.

La route sera donc fermée à la circulation tous les mardis de 17 h à 20 h 30 ainsi que les jours de tirs programmés.

Il est interdit de se promener, de circuler et de stationner dans la zone de tir.

La société de Tir citée ci-dessus, décline toute responsabilité, en cas d'inobservation de la présente publication.

Loveresse, février 2019

Conseil communal



Moutier

Inscription des élèves de 1^{re} année à l'école obligatoire

Ecoles primaires et enfantines

Depuis la révision de la loi scolaire (LEO), les deux années d'école enfantine sont devenues obligatoires et font partie de la scolarité normale qui compte désormais onze années: deux années d'école enfantine, six années d'école primaire et trois années d'école secondaire.

L'inscription obligatoire des enfants de 1^{re} année nés entre le 01.08.2014 et 31.07.2015 aura lieu

lundi 4 mars ou mercredi 6 mars 2019, de 8 h à 11 h.

au secrétariat de l'école, Rue du Clos 1, 1^{er} étage

Pièce à présenter:

– livret de famille, éventuellement acte de naissance
– pour étrangers: passeport ou permis de l'élève

La rentrée des classes 2019-2020 est fixée au 19 août 2019.

Moutier, février 2019

Ecoles enfantines de Moutier

Formation pour l'achat de billets et abonnements CFF

Information des CFF

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les heures d'ouverture des guichets de la gare de Moutier ont été adaptés. Nouvel horaire: lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h. Guichets fermés le samedi toute la journée.

En dehors des heures d'ouverture des guichets,

• Les billets pour la Suisse et l'Europe sont disponibles sur CFF.ch

• Sur l'appli **Mobile CFF**, vous pouvez à la fois consulter les horaires et acheter des billets de transports publics, partout et à tout moment. L'assortiment comprend des billets individuels, des City-Tickets, des cartes journalières, ainsi que l'ensemble des billets communautaires.

• De plus, **2 distributeurs de billets modernes** sont disponibles à la gare 24h/24. Outre des billets vers plus de 4500 destinations, ils proposent des

cartes multicourses, des cartes journalières et de nombreuses offres spéciales. Via la helpline des distributeurs gratuite, joignable au 0800 11 44 77 (24h/24 et 7 jours sur 7), les collaboratrices et collaborateurs CFF assistent en direct la clientèle dans l'achat de billets.

• Le **Rail Service** est joignable à tout moment au 0848 44 66 88 (CHF 0.08/min) pour l'ensemble des titres de transport et des informations en Suisse et à l'étranger.

Si vous n'êtes pas encore familier avec les automates ou l'application Mobile CFF pour smartphone, les CFF vous offrent des formations gratuites en gare de Moutier. Vous y profiterez de trucs et astuces en rapport avec l'utilisation des distributeurs à billets et de l'application Mobile CFF. Ces canaux permettent d'obtenir rapidement et simplement son titre de transport, 24h/24h.

A cet effet, le mardi 26 février 2019 ainsi que le mercredi 27 février 2019, de 8 h 30 à 18 h, nous organisons deux journées de formations en gare de Moutier.

Passez simplement au centre de vente Voyageurs de la gare de Moutier durant ces heures. M^{me} Martine BERNARD et son équipe se réjouissent de vous y accueillir et de vous prodiguer leurs conseils.

Moutier, le 4 février 2019

CFF

Avis de construction

Requérantes: L'Indus Sàrl et Zbinden & Joye SA, Ch. Nicolas-Junker 1, 2740 Moutier.

Emplacement: parcelle N° 406, au lieu-dit «Rue Industrielle 18», commune de Moutier.

Projet: pose de parois d'insonorisation acoustique métalliques contre la structure intérieure existante du quai de déchargement en façades Nord et Est.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: A.

Recensement architectural: objet C, digne de protection et contrat de classement du 11 juillet 2012.

Dérogation: art. 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 29 mars 2019 inclusivement auprès des Services techniques de la Ville de Moutier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 27 février 2019.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérant: MORF Aurèle, rue Saint-Germain 8, 2740 Moutier

Emplacement: Parcelle N° 58, rue Saint-Germain 6

Projet: Aménagement d'une pergola sur entrée en façade Ouest (structure bois + vigne)

Zone: Vieille Ville

Dérogation: Art. 80 LR

Recensement architectural: Objet figurant dans l'ensemble bâti H.

Dimensions et genre: selon plans déposés

Validation de vos avis sur la plateforme: lundi 14 h

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 22 mars 2019 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1). Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les articles 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 20 février 2019

Services Techniques-Urbanisme



Communications du Conseil municipal

Passeport vacances

Comme chaque année, la commune subventionnera le passeport vacances à raison de CHF 10.- / enfant de la localité participant à la manifestation.

Perrefitte, le 27 février 2019

Le Conseil municipal



Mises au concours

1 place de responsable de l'Ecole à journée continue (EJC) à 60 %

Entrée en fonction: 1^{er} août 2019

Lieu d'activité: Ecole à journée continue (EJC)

Tâches: – sélection et conduite du personnel,
– organisation et administration,
– développement et contrôle de la qualité,
– travail d'information et de relations publiques.

Le poste est subordonné à la Direction des écoles de Reconvilier qui assume la direction pédagogique de l'EJC.

Renseignements: M. Claude Röthlisberger, Secrétaire municipal, au 032 482 73 70

1 place d'éducatrice en formation (77 %)

Entrée en fonction: août 2019

Lieu d'activité: Ecole à journée continue (EJC)

Renseignements: M^{me} Nicole Garraux, vice-directrice, au 032 481 10 23

Les offres de service accompagnées des documents usuels seront adressées au Conseil municipal, Route de Chaindon 9, 2732 Reconvilier, jusqu'au 15 mars 2019.

Reconvilier, le 27 février 2019

Le Conseil municipal

Bibliothèque municipale

Départ des auxiliaires

M^{mes} Anne Fühmann et Line Voirol, actuelles auxiliaires à la Bibliothèque municipale de Reconvilier, ont souhaité cesser leurs activités pour la fin du mois de février 2019. Après de nombreuses années de collaboration, le Conseil municipal leur exprime sa profonde gratitude pour les services rendus à la population. Il leur souhaite pleine et entière satisfaction pour l'avenir.

Fermeture temporaire

Pour des raisons de réorganisation, la Bibliothèque municipale sera fermée du 1^{er} au 15 mars 2019. D'ici là, les éventuels changements d'horaires seront communiqués au moyen de la Feuille officielle d'avis.

Reconvilier, le 27 février 2019

Le Conseil municipal



Avis de construction

Modification du permis de construire N° 01/2018 accordé le 19.01.2018

Requérant: Hofmann Stéphanie et Roos Xavier, Milieu du Village 103, 2762 Roches

Auteur du projet: Villatype SA, 2744 Belprahon

Emplacement: parcelle N° 613, au lieu-dit: Milieu du Village 103, 2762 Roches

Projet: agrandissement de la surface du sous-sol de 24.75m² par rapport au permis accordé le 19 janvier 2018.

Dimensions: selon plans déposés

Construction: selon plans déposés

Zone: VA

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 21 mars 2019 inclusivement**, au Secrétariat communal, Haut du Village 31, 2762 Roches. Les oppositions ou réserves de droit, **uniquement contre les modifications**, faites par écrit seront reçues, dans le même délai au Secrétariat communal de Roches.

Roches, le 14 février 2019

Secrétariat communal

Passeport-vacances du Jura bernois

Le conseil communal a pris la décision de verser, comme les années précédentes, CHF 10.- par enfant participant aux activités du passeport-vacances 2019.

Roches, le 21 février 2019

Conseil communal



Avis de construction

Requérant: H-PAD Sàrl, Route de Sorvilier 2, 2735 Bévillard.

Auteur du projet: Plein Soleil Immobilier Sàrl, Le Seut 14, 2735 Malleray.

Emplacement: parcelle N° 852, au lieu-dit: «Prés des Colons 6», Commune de Sorvilier.

Projet: rénovation d'un dépôt existant, démolition des façades actuelles par des panneaux sandwich (local non chauffé), pose de quatre portes sectionnelles, aménagement d'un WC et goudronnage d'une partie de la place existante.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: AI.

Déroptions: art. 48 LAE et 41c OEaux.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 22 mars 2019 inclusivement** auprès de l'administration communale de Sorvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 20 février 2019.

La préfète: Stéphanie Niederhauser



Valbirse

Cartes journalières – Flexicard

Lors de sa dernière séance, le conseil communal a décidé de poursuivre la vente de deux cartes journalières durant un an à Valbirse.

Dès le 1^{er} avril 2019, le prix d'une carte sera augmenté de fr. 46.- à fr. 49.-. Les cartes peuvent être réservées mais doivent être retirées à l'administration communale durant les heures d'ouverture.

Bévillard, le 27 février 2019

Conseil communal

Séance du Conseil général

La prochaine séance du Conseil général se déroulera le

**lundi 11 mars 2019 à 19h,
à la salle communale de Malleray.**

Ordre du jour

1. Appel
2. Adoption des procès-verbaux:
 - 1) du 26 novembre 2018
 - 2) du 28 janvier 2019
3. Déclaration de principe des groupes (art. 37)
4. Désignation du bureau fiduciaire chargé de la vérification des comptes de la commune de Valbirse pour la législature 2019 -2022
5.
 - 1) Approuver le cahier des charges de la nouvelle commission « Bien vivre à Valbirse »
 - 2) Nommer les 9 membres de la commission « Bien vivre à Valbirse »
6. Information sur les priorités du programme de législature 2019-2022 (selon l'art. 60, al 2, lettre a du Règlement d'organisation de Valbirse)
7. Rapport de la Commission de gestion et de surveillance
8. Rapport de la Commission scolaire
9. Informations du Conseil communal
10. Informations du Président du Conseil général (art. 26, 28, 30, 32)
11. Questions orales

Bévillard, le 22 février 2019

Le Conseil général

Passeport vacances

Comme les années précédentes, les autorités communales ont décidé d'octroyer un montant de fr. 10.- au passeport vacances par enfant participant à leurs activités.

Bévillard, le 22 février 2019

Conseil communal

Sécurité aux abords des écoles primaires

Lors de sa dernière séance, les autorités communales ont constaté le problème de la sécurité aux abords des écoles. Les parents déposent leurs enfants juste devant leur établissement scolaire et se parquent de manière sauvage sur la route ou devant la barrière de sécurité. Nous remercions donc chacune et chacun de bien vouloir respecter les règles élémentaires afin de protéger nos enfants sur le chemin de l'école.

Bévillard, le 22 février 2019

Conseil communal

informations pratiques



Court

Municipalité de Court
Rue de la Valle 19
2738 Court

Tél.: 032 497 71 10
www.court.ch
contact@court.ch

Heures d'ouverture :
notre administration est disponible tous
les jours durant les heures de bureau
pour les appels téléphoniques.

Notre guichet est ouvert tous les matins
(lundi à vendredi) de 10h30 à 12h,
le mardi après-midi de 15h30 à 18h30,
le me et je après-midi de 15h30 à 17h.



Grandval

Secrétariat municipal
Grand-Rue 29
2745 Grandval

Téléphone du secrétariat: 032 499 95 55
Natel pour les cartes journalières: 079 729 56 89
Courriel: secretariat@grandval.ch

Heures d'ouverture: Mercredi matin de 9h30 à 10h30
Jeudi soir de 18h à 19h30 ou sur rendez-vous

Déchetterie ouverture: Jeudi soir de 17h à 19h

Site internet : www.grandval.ch



Valbirse

Commune de Valbirse
Rue Aimé Charpilloz 2
2735 Bévillard

032 491 61 61
info@valbirse.ch
www.valbirse.ch

Lun-Mar: 10h - 12h et 14h - 17h
Mercredi: 10h - 12h
après-midi fermé
Jeudi: 10h - 12h et 14h - 18h
Vendredi: 10h - 12h et 14h - 16h

Calendrier des parutions 2019

N° sem.	N° par.	Date	Jour de parution	23	22	05.06.2019	mercredi	38	34	18.09.2019	mercredi
9	8	27.02.2019	mercredi	24	23	13.06.2019	JEUDI	39	35	25.09.2019	mercredi
10	9	06.03.2019	mercredi	25	24	19.06.2019	mercredi	40	36	02.10.2019	mercredi
11	10	13.03.2019	mercredi	26	25	26.06.2019	mercredi	41	37	09.10.2019	mercredi
12	11	20.03.2019	mercredi	27	26	03.07.2019	mercredi	42	38	16.10.2019	mercredi
13	12	27.03.2019	mercredi	28	27	10.07.2019	mercredi	43	39	23.10.2019	mercredi
14	13	03.04.2019	mercredi	29	28	17.07.2019	mercredi	44	40	30.10.2019	mercredi
15	14	10.04.2019	mercredi	30		24.07.2019	SUPPRIME	45	41	06.11.2019	mercredi
16	15	17.04.2019	mercredi	31		31.07.2019	SUPPRIME	46	42	13.11.2019	mercredi
17	16	25.04.2019	JEUDI	32		07.08.2019	SUPPRIME	47	43	20.11.2019	mercredi
18	17	01.05.2019	mercredi	33	29	14.08.2019	mercredi	48	44	27.11.2019	mercredi
19	18	08.05.2019	mercredi	34	30	21.08.2019	mercredi	49	45	04.12.2019	mercredi
20	19	15.05.2019	mercredi	35	31	28.08.2019	mercredi	50	46	11.12.2019	mercredi
21	20	22.05.2019	mercredi	36	32	04.09.2019	mercredi	51	47	18.12.2019	mercredi
22	21	29.05.2019	mercredi	37	33	11.09.2019	mercredi	52		25.12.2019	SUPPRIME